

De: Mairie Le Pin <secretariat@mairielepin.fr>
Envoyé: mercredi 9 avril 2025 16:49
À: asso.even.com@mairielepin.fr
Objet: Lettre d'information n°4 Le Pin : Votre Newsletter du mois d'avril !

Problèmes d'affichage ? [Affichez cette newsletter dans votre navigateur.](#)



LETTRE D'INFORMATION N°4 - LE PIN

REOMI - Nouvelles grilles tarifaires de 2025



Les nouvelles grilles tarifaires de 2025

En 2024, première année de la mise en place opérationnelle de la REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative), nous avons constaté :

- Une augmentation constante des taxes nationales comme la TOSM (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).
- Une augmentation des coûts des collectes et du traitement des déchets en 2024.
- Une valeur de la « composition du foyer » n'est pas satisfaisante. Les données sur le nombre d'habitants ne peuvent être utilisées pour le calcul des tarifs de la REOMI. Pour simplifier ce calcul, il est donc indispensable d'établir une nouvelle grille tarifaire.
- Les particuliers en habitat individuel ont fourni plus d'efforts dans le tri de leurs déchets.
- Pour les habitats collectifs et les entreprises, des améliorations sont encore attendues.
- De nombreuses erreurs de tri ont été observées dans les communes du territoire. Ce qui implique un « refus de tri » à l'entrée du Centre de tri, des coûts supplémentaires mais aussi une diminution des recettes liées à la performance.

LES DIFFICULTÉS RÉSULTANT DE CES CONSTATS ONT CONDUIT LA COLLECTIVITÉ À ÉTABLIR UN NOUVEAU CALCUL BASÉ UNIQUEMENT SUR LES VOLUMES DES BACS UTILISÉS.

La CCPMF ayant pris des engagements pour une « redevance plus incitative », elle continue donc à mettre en place toutes solutions pour atteindre cet objectif.

Pour passer à un mode de calcul encore plus incitatif, l'usager devra payer dès la première levée du bac d'ordures ménagères, en fonction de ce qu'il consomme. Ce qui permettra, dans la limite de ce qui a été décidé par les élus depuis 2022, de tendre vers la réduction des déchets domestiques.

En passant à ce mode de facturation dit « à la levée », le principe de l'incitation prend tout son sens et la population devrait être encore plus investie et plus impliquée dans cette démarche écologique visant à réduire et à améliorer le tri des déchets recyclables. De ce fait, l'abonnement est réduit et l'incitation est plus importante puisque chaque levée sera facturée.

-50kg/hab
d'ordures ménagères en 2024
par rapport à 2023

Les individus ont sorti, en moyenne, **7 à 10 fois** leurs bacs d'ordures ménagères en 2024.

Qu'est-ce que le refus de tri ?

Le tri sélectif est essentiel pour l'environnement, mais les erreurs sont fréquentes et coûteuses. Les erreurs de tri ont un triple impact :

Coût financier : les déchets mal triés doivent être incinérés, ce qui engendre des frais supplémentaires.

Coût environnemental : les transports supplémentaires et les traitements superfus augmentent l'empreinte carbone.

Coût sanitaire : certains déchets mal triés peuvent présenter des risques pour la santé des agents de tri.

89% du territoire est en habitat individuel
4,5% en habitat collectif
6,5% sont des professionnels

Chaque geste compte : en adoptant les bons gestes de tri, nous pouvons collectivement réduire ces coûts et contribuer à un avenir plus durable.

[Cliquez sur le visuel ci-dessus pour consulter la lettre d'information de la CCPMF](#)

OÙ DOIS-JE METTRE MES DÉCHETS

DANS LE BAC GRIS



Les sacs mis à côté ne seront pas ramassés

Couches bébé et lingettes

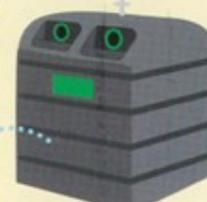
Capsules de café en plastique

Objets plastiques et non recyclables cassés

EXEMPLES D'ERREURS

- Bouteilles et flacons en plastique et en verre
- Briques alimentaires et tous les emballages, contenants en métal
- Vêtements, linges
- Branchages et feuilles...

DANS LES BORNES À VERRE



Bouteilles en verre

Bocaux en verre

EXEMPLES D'ERREURS

- Flacons de parfums
- Aquarium
- Miroir
- Vaisselle, verre cassés
- Vitre cassée

DANS LE BAC JAUNE



Déchets à jeter directement en urac, sans sac plastique, ni imbriqués les uns dans les autres.

Bouteilles et flacons en plastique, polystyrène

Boîtes en carton (les gros cartons aplatis sont autorisés proprement posés à côté du bac).

Briques alimentaires et tous emballages/contenants en métal

Papiers, livres, journaux

EXEMPLES D'ERREURS

- Jouets en plastique
- Mouchoirs et papiers absorbants
- Papiers cadeaux imprimés
- Brosses à dents
- Ustensiles de cuisine
- Appareils électriques...

DANS LES BORNES À VÊTEMENTS



Chaussures

Linge de maison (serviettes de bain, serviettes de table, parures de lit, nappes en tissu...)

Vêtements (pantalons, t-shirts, chemises, pulls, robes, manteaux...)

Maroquinerie, ceinture

EXEMPLES D'ERREURS

- Chaussures de ski
- Rollers
- Casque de moto/vélo

DANS LE BAC MARRON



Branchages en fagots ficelés (diamètre < 10cm et longueur < 1m)

Herbes coupées, feuilles, fleurs sans les pots

Pensez aux broyeurs de végétaux

Accédez aux déchetteries du territoire

- Meaux, Z.A. de la Baue
- Chelles, rue Jacques Schlosser
- Monthyon, rue du chemin vert
- Crégy-les-Meaux, Le Trou de Chaillouet
- Nanteuil-les-Meaux, chemin des bruyères

DANS LA BORNE À BIODÉCHETS



Noyaux, noix, coquilles d'œufs (écrasées)

Légumes et fruits dont agrumes (crus, cuits, abimés), restes de viandes, os, coquillages

Pain, céréales, produits laitiers (fromage...)

EXEMPLES D'ERREURS

- Cendres, mégots
- Couches et lingettes
- Litières et déjections animales
- Médicaments
- Bois, branchages...

Pensez aux poules et aux composteurs dans votre jardin

Si vous en avez la possibilité, compostez vos déchets de cuisine et de jardin. Cela permet de réduire de 30% le poids des ordures ménagères par an et par habitant.

Calendrier de collecte 2025

LE PIN

CALENDRIER 2025 COLLECTE DES DÉCHETS

SORTIR LES BACS LA VEILLE DE LA COLLECTE
(COLLECTE ASSURÉE MÊME LES JOURS FÉRÉS)

En janvier 2024, la Communauté de communes Plaines et Monts de France a installé des bornes à biodéchets sur le territoire.
Les habitants ont ensuite été dotés d'un kit composé d'un bio seau et de badges d'accès.
Les déchets sont acceptés en vrac.

85 bornes à biodéchets installées sur le territoire

376 tonnes de biodéchets collectées en 2024

DÉCHETS ACCEPTÉS : légumes et fruits / pain / céréales / produits laitiers / restes de repas / restes de viande / petits os / restes de poissons / crustacés / coquillages / fibres et marc de café / sachets de thé / douillettes en papier / rognons, noix, coquilles d'œufs écrasées / fleurs et plantes fanées sans terre ni pot.

Plaines & Monts de France

Une question ?
Besoin de plus d'informations ?
Sur votre portail usager ou sur environnement@cc-pmf.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI MATIN SEMAINE IMPAIRE (poubelle grise)

Jan	fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	AOÛT	Sept	Oct	Nov	Déc
14	11	11	8	6	3	1	12	9	7	4	2
28	25	25	22	20	17	15	26	23	21	18	16
						29					30

COLLECTE SÉLECTIVE

Le bac de tri sélectif est collecté toutes les semaines
LE JEUDI MATIN

BORNES À BIODÉCHETS

Les bacs sont collectés, lavés et remplacés toutes les semaines. Vous avez accès à l'ensemble des bornes du territoire de la CCPMF.

BORNES À VÊTEMENTS

Tous les textiles sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune ou sur le territoire de la CCPMF.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Du 12/03 au 10/12, le bac des déchets verts est collecté toutes les semaines
LE MERCREDI APRÈS-MIDI

**EN JUILLET-AOÛT
TOUTES LES DEUX SEMAINES**

02/07 - 16/07 - 30/07
13/08 - 27/08

BORNES À VERRE

Tous les verres* sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune.
*hors la vaisselle cassée, les flacons de parfum, les ampoules...

ENCOMBRANTS

Sur rendez-vous. Inscription obligatoire sur votre portail usager.

Direction de la communication de la CCPMF / Imprimerie Groupe Michel Cabano / Ne pas jeter sur la voie publique / Déc. 2024

Nouvelle arrivée au Pôle Santé

Nous sommes heureux d'accueillir une nouvelle praticienne au Pôle Santé à partir du 1er juin prochain.

Madame Audrey SEVRE, sage-femme depuis 2013, elle a exercé à l'hôpital public en salle de naissance/urgences obstétricales jusqu'en 2021. A la suite d'un diplôme interuniversitaire sur les violences faites aux femmes, elle est devenue référente d'une nouvelle unité qui a ouvert à Montfermeil en janvier 2021. Dans cette Unité d'Accompagnement Personnalisé, elle a pu faire le suivi de grossesse de patientes victimes de violences conjugales, intrafamiliales, souffrant d'addiction, mineures...

Elle a également validé un diplôme universitaire d'hypnose médicale.



Après plus de 10 ans à l'hôpital, elle a pris la décision d'ouvrir son propre cabinet au Pôle Santé de Le Pin où elle sera heureuse de vous accueillir notamment pour le suivi de votre grossesse et pour des cours de préparation à la naissance.

Son projet à court terme est de valider ses acquis avec un diplôme universitaire de gynécologie afin de pouvoir effectuer le suivi gynécologique de toutes les femmes de l'adolescence à la ménopause.

La prise de rendez-vous se fera via Doctolib avec messagerie professionnelle et également par téléphone. Le numéro vous sera communiqué ultérieurement.

Chasse aux œufs à l'école



Bonne chasse les enfants !

La traditionnelle chasse aux œufs organisée pour les enfants de l'école aura lieu le jeudi 10 avril pour la maternelle et le vendredi 11 avril pour l'élémentaire.

Cette dernière se déroulera sous forme de kermesse avec des petits ateliers qui donneront droit à des points avant d'obtenir la récompense tant attendue.

Campagne de démarchage

Une campagne de démarchage aura lieu du 07 au 25 avril. Elle sera effectuée par l'équipe ABC (Agence Best Conso) pour la société Isolation du Patrimoine Français.

Cette campagne consiste en une évaluation énergétique de votre habitation à titre gratuite et non obligatoire.

Les agents seront munis d'une carte (voir ci-contre).

La mairie reste à votre disposition pour toute information complémentaire.



Aide financière à l'achat de récupérateur d'eau de pluie



Le SMAEP de la Région de Lagny-sur-Marne a mis en place un soutien financier pour les particuliers acquéreurs de systèmes de récupération des eaux de pluie de toiture, sous la forme d'une aide plafonnée à 50 € TTC pour un ou deux récupérateur(s) (d'une capacité totale minimale de 300 litres) par abonné du SMAEP de la Région de Lagny-sur-Marne.

Critères d'attribution :

- Être abonné au service de l'eau du SMAEP de la Région de Lagny-sur-Marne (facture d'eau VALYO) ;
- Justifier d'une facture d'achat d'un ou deux récupérateur(s) d'eau de pluie d'une capacité totale minimum de 300 litres, postérieure au 1er janvier 2024 et établie au nom et à l'adresse de l'abonné ;
- Une aide unique par abonné et par adresse pour toute la durée du dispositif.

Comment faire ?

Remplir le formulaire accessible sur le site Internet du SMAEP : www.smaeplagny.fr

Les pièces justificatives à fournir à l'appui du formulaire sont :

- La dernière facture d'eau VALYO ;
- La facture d'achat du ou des récupérateurs d'eau de pluie établie au nom et à l'adresse de l'abonné VALYO ;
- La photo du ou des récupérateurs installés.

Et après ? Une fois le dossier validé par le SMAEP, et sous réserve d'être à jour de ses paiements, un avoir de 50 € TTC (ou à hauteur de la valeur d'achat si celle-ci devait être inférieure à 50 € TTC) sera établi par VALYO sur votre prochaine facture d'eau. Le SMAEP de la Région de Lagny-sur-Marne financera jusqu'à 1565 récupérateurs d'eau de pluie d'ici fin 2025.

Campagne La Croix Rouge

UNE OPÉRATION DE PORTE-À-PORTE EST EN COURS DANS NOTRE DÉPARTEMENT
DEVENEZ DONATEUR RÉGULIER POUR LA CROIX-ROUGE

- Nos équipes se rendent au domicile des habitants
- Ils portent une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge
- Ils sont identifiables grâce à un badge de l'association
- Ils présentent nos différentes activités
- Ils proposent de devenir donateur uniquement via des prélèvements mensuels



 **IL NE VOUS SERA JAMAIS DEMANDÉ DE DON EN ESPÈCES OU PAR CHÈQUE**
Nous recherchons uniquement des donateurs réguliers. En cas de doute, contactez la police ou la gendarmerie.

#porteàporte #commentcamarche
RETROUVEZ NOUS SUR :
www.croix-rouge.fr

 **CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**

La Croix Rouge Française viendra prochainement à la rencontre des habitants de la commune dans le but de présenter ses actions et ainsi gagner de nouveaux soutiens réguliers.

Les agents seront identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix Rouge.

Cette campagne commence le **7 avril** et se déroule jusqu'au **3 mai** prochain.

Travaux d'entretien de la végétation

Du **16 mars** au **15 août** prochain, des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement des lignes à haute tension sont entrepris sur la commune de Le Pin par la société Réseau de Transport d'Electricité (RTE).

Pour toute question générale, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse : <https://www.rte-france.com/synthese-guide-pratique-vegetation-abords-lignes-electriques>



Travaux sur le réseau de transport d'électricité (RTE)



Des opérations de surveillance des lignes haute-tension auront lieu du **mardi 22 avril au vendredi 25 avril**.

Un hélicoptère survolera la commune pour effectuer ces vérifications.

Sécurisation du clocher de l'église

Pour la sécurité des passants, un filet de protection a été posé sur le clocher de l'église en attendant les travaux de rénovation.

Ce qui n'empêchera pas nos cloches de sonner chaque heure et demie heure de 7h à 22h comme à l'accoutumé.



Pose de pièges à chenilles



Des cocons de soie de chenilles processionnaires ayant été repérés dans certains pins de la place du village et du parc de la salle polyvalente, des pièges viennent d'être installés.

Le principe de ces pièges est très simple : les chenilles descendant de leur cocon se retrouvent piégées dans la goulotte qui enserre la branche et tombent dans le sac rempli de terre.

Classées nuisibles depuis avril 2022, les larves de papillon de nuit prolifèrent au point de menacer la santé humaine voire la flore, en provoquant notamment la défoliation des arbres qu'elles colonisent. Le danger provient de leurs poils très urticants pour l'humain comme pour l'animal.

Restez vigilents !

Code la route

Passer le code de la route à Le Pin, c'est possible !

L'équipe France Services de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF) est désormais équipée du matériel et a reçu les agréments pour faire passer le code de la route dans leurs locaux au 6 rue du Général de Gaulle à Dammartin-en-Goële et maintenant à Le Pin.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site www.objectifcode.sgs.com

Plus de renseignements au 01 60 54 68 40



Guichet unique accueil du tout petit



Vous êtes parents ou futurs parents de tout petits, désormais vous pouvez vous adresser au guichet unique du Relai Petite Enfance de la CCPMF.

Les professionnelles du RPE de la CCPMF vous informeront et vous orienteront vers les différents modes de garde disponibles sur le territoire.

Ils recenseront également les situations particulières pour ainsi, trouver des solutions plus adaptées aux besoins.

Renseignements par mail : rpe.guichetunique@cc-pmf.fr

Surprise pour le carnaval

A l'occasion de mardi gras, les enfants de petite et moyenne sections de maternelle accompagnés de leur maîtresse Elise et de Véronique, leur ATSEM, sont venus faire une surprise en mairie pour chanter une chanson aux élus présents et au personnel, ravis de ce moment partagé.

Un grand merci les enfants !



Formation BAFA pour les pinois de 16 à 25 ans



Vous habitez Le Pin et avez entre 16 et 25 ans, la mairie prendra en charge la formation BAFA de 10 jeunes, en partenariat avec la commune de Villevaudé à compter des vacances de la Toussaint.

L'objectif est d'obtenir une formation diplômante pour l'encadrement des enfants et adolescents.

Le stage sera organisé par la Ligue de l'Enseignement.

D'autres informations vous seront communiquées ultérieurement.

Faites-vous connaître en mairie !

Course au Club de Modélisme

Dimanche 13 avril à partir de 8h, le club Modélisme de Le Pin organise sur sa piste située au 8 route de Claye la première manche du championnat de ligue TT 1/8 Thermique 4x4.

L'évènement est gratuit et ouvert au public.

Présence d'une buvette sur place.

Venez nombreux et nombreuses !



Évènement au Petit Far West



Le centre équestre Le Petit Far West est heureux d'accueillir la **compétition Paris Regio du 18 au 20 avril prochain.**

Il s'agit d'une compétition d'entraînement" avant la finale qui aura lieu en septembre prochain.

L'évènement est gratuit, ouvert à tous, avec une possibilité de restauration sur place.

Le reining est un type de compétition équestre où le cavalier et le cheval exécutent un ensemble précis de manœuvres destinées à imiter les comportements et les compétences dont un cheval aurait besoin dans un ranch de bétail dans l'Ouest Américain.

Cowboy, cowgirl bienvenue !

LE PIN - Le mag n°6 Mars 2025



Cliquez sur le visuel ci-dessus pour feuilleter le magazine de chez vous



[Se désabonner](#) - [Modifier votre souscription](#)